

L'association d'aide à domicile ARASC a 30 ans.

30ème anniversaire • Nouveau projet associatif • Nouveau site internet



Avec son nouveau projet associatif qui réaffirme les valeurs de l'association, un site internet qui véhicule son dynamisme, et sa volonté de développement et d'innovation, l'ARASC fête cette année ses 30 années d'existence.

Un site plus clair, plus adapté

Pour son 30^{ème} anniversaire, l'ARASC s'est dotée d'un nouveau site internet : www.arasc.fr. Plus clair, plus complet, et plus interactif, il permet de déposer sa candidature en ligne, d'obtenir un devis et de contacter facilement l'association. Il donne également des informations sur les différents services, les prises en charge et les aides financières possibles.

L'ARASC a souhaité transmettre au travers de ce site ses valeurs, son enthousiasme et son dynamisme. Ce changement d'image s'accompagne d'une mission bénévole suite à la rencontre de l'ARASC et de l'association Passerelles et Compétences.

Le nouveau projet associatif

Le Conseil d'Administration et la direction de l'ARASC ont travaillé à l'écriture d'un nouveau projet associatif qui réaffirme les principes de solidarité, de proximité, de professionnalisme et d'innovation.

Le projet est construit à partir de 4 axes de réflexion : l'identité de l'association, ses grandes orientations, ses axes stratégiques opérationnels, et la démarche qualité. Priorité est faite dans ce projet au développement, à la recherche de nouveaux partenariats, et à l'adaptation des services aux besoins de la population.

Personnes âgées, personnes handicapées, droit au répit, les pistes de travail ne manquent pas : l'enthousiasme et le professionnalisme du personnel de l'ARASC seront les piliers de sa réussite.

A propos de l'ARASC

L'ARASC a été créée en 1984 à Strasbourg et intervient au domicile des particuliers et au sein de collectifs sur l'ensemble de la Communauté Urbaine. A la fois entreprise d'insertion et association d'aide à domicile, sa mission est depuis sa création de concilier la dépendance économique et l'aide à la personne et par ce biais créer de nouvelles solidarités.

Association de droit local à but non lucratif, l'ARASC est membre de l'UNA (Union Nationale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles) et de l'URSIEA (Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economie d'Alsace).

Contact :

Richard CHAMPAGNE, Directeur de l'ARASC – 230 avenue de Colmar – 67100 Strasbourg

Tél. : 03 88 55 99 99 - Courriel : contact@arasc.fr